

NORME INTERNATIONALE ISO 10426-1:2009 RECTIFICATIF TECHNIQUE 2

Publié 2012-04-15

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • MEЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Industries du pétrole et du gaz naturel — Ciments et matériaux pour la cimentation des puits —

Partie 1: **Spécification**

RECTIFICATIF TECHNIQUE 2

Petroleum and natural gas industries — Cements and materials for well cementing —

Part 1: Specification

(standards.iteh.ai)

TECHNICAL CORRIGENDUM 2

ISO 10426-1:2009/Cor 2:2012 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/670d26d0-f70c-41e4-9ed3-81d044cc091b/iso-10426-1-2009-cor-2-2012

Le Rectificatif technique 2 à l'ISO 10426-1:2009 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 67, *Matériel,* équipement et structures en mer pour les industries pétrolière, pétrochimique et du gaz naturel, sous-comité SC 3, Fluides de forage et de complétion, et ciments à puits.

Page 4, 4.1.1.6

Ajouter la phrase suivante à la fin du premier alinéa qui annule et remplace celle du Rectificatif technique 1:

«Les additifs chimiques, tel que requis pour la réduction du chrome (VI) sont permis, pour autant que de tels additifs n'empêchent pas le ciment pour puits de remplir les fonctions auxquelles il est destiné.»

Page 4, 4.1.1.7

Ajouter la phrase suivante à la fin du premier alinéa qui annule et remplace celle du Rectificatif technique 1: «Les additifs chimiques, tel que requis pour la réduction du chrome (VI) sont permis, pour autant que de tels additifs n'empêchent pas le ciment pour puits de remplir les fonctions auxquelles il est destiné.»

ICS 75.020.00; 91.100.10

Réf. nº ISO 10426-1:2009/Cor.2:2012(F)

© ISO 2012 – Tous droits réservés